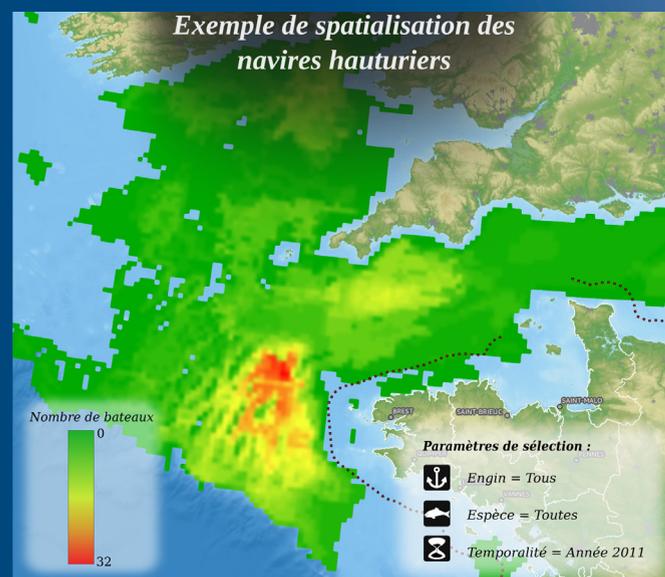
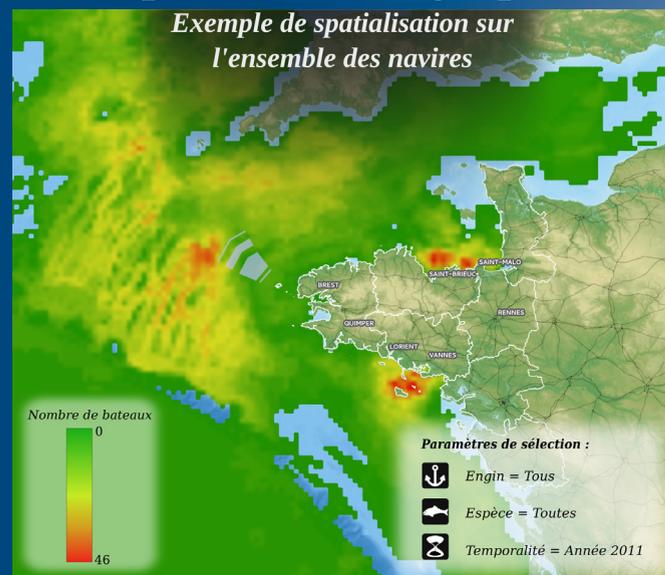


Exemples de cartographie



Les données individuelles restent confidentielles.
Les cartes présentées et utilisées sont un cumul d'enquêtes et représentent l'activité d'une flottille (données agrégées) et non d'un navire seul.

Contact et informations

CRPMEM Bretagne

E-mail : crpmem-bretagne@bretagne-peches.org

Tél: 02 23 20 95 95

CDPMEM des Côtes d'Armor

E-mail : cdpmem22@bretagne-peches.org

Tél: 02 96 70 92 59

CDPMEM du Finistère

E-mail : cdpmem29@gmail.com

Tél: 02 98 10 58 09

CDPMEM D'Ille et Vilaine

E-mail : cdpmem35@bretagne-peches.org

Tél: 02 99 82 80 94

CDPMEM du Morbihan

E-mail : cdpmem56@bretagne-peches.org

Tél: 02 97 37 01 91 - 02 97 50 07 90

Programme coordonné par

Comité Régional des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins de Bretagne



En partenariat avec



Avec le soutien financier de



SIPêche

Système d'Information Pêche des comités des pêches bretons



Le SIPêche

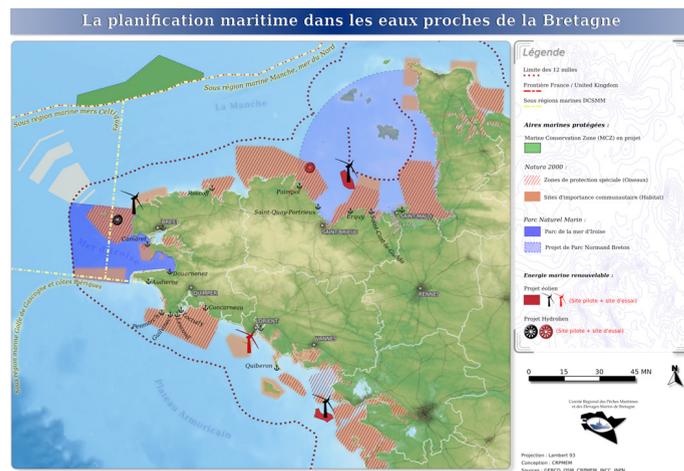
Qu'est-ce que c'est?

C'est un outil développé par les comités des pêches permettant de cartographier finement l'activité de pêche embarquée et de pêche à pied.

Pourquoi faire?

Le but du SIPêche est de cartographier les activités de pêche et de voir leur évolution. Il permet de défendre les intérêts des pêcheurs professionnels et de faire valoir les enjeux de la filière dans les dossiers de planification maritime sur un espace où se développent différents projets et activités :

- Projet d'Energie Marine Renouvelable (EMR)
- Natura 2000
- Parc Naturel Marin (PNR)
- Extraction de granulats
- Clapages

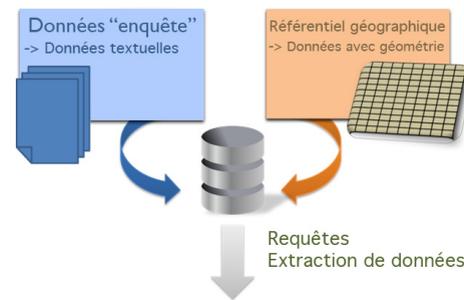


Quel mode d'enquête?

Sur la base d'une rencontre annuelle, les enquêteurs présents dans les comités des pêches se déplacent dans chaque port du département. Les données récoltées concernent l'année précédente, et portent sur les zones de pêche, les engins utilisés et les espèces ciblées essentiellement. Mais ces entretiens peuvent être enrichis par d'autres questions portant sur des programmes en cours.

Les enquêtes sont rapides et menées sur un carroyage de 3 milles x 3 milles en suivant la méthodologie VALPENA (mise en place par le Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins des Pays de Loire (COREPEM) et l'Université de Nantes). Le patron pêcheur indique pour chaque mois de l'année précédente, la zone fréquentée en fonction de l'engin utilisé et de l'espèce ciblée.

Les données Valpena issues des enquêtes SIPêche sont stockées au sein d'une base de données spatiale :



Quelles données disponibles?

Résolution spatiale = maillage VALPENA de 3 milles x 3 milles.

Résolution temporelle = mois

Critères de sélection = engin , espèce ciblée, etc.

Interopérabilité des bases de données :

- Possibilité de croiser des informations avec le fichier flotte,
- Maillage VALPENA inclus dans les rectangles statistiques CIEM,
- Utilisation de la codification FAO pour les engins et les espèces.

Les données sont fournies sous forme agrégée.

Des indicateurs simples pour caractériser les activités de pêche :

- **Indice de concentration** : nombre de bateaux présents par maille,
- **Indice de périodicité** : nombre de mois dans l'année (1 à 12) qu'une maille est travaillée par la flottille représentée,
- **Indice de fréquentation** : somme du nombre de mois qu'une maille est travaillée par chaque navire d'une flottille (1 à x).

Actuellement, les comités des pêches disposent d'une base de données sur l'activité de pêche des navires pour l'année 2011. Les données concernant l'année 2012 seront disponibles courant 2014. Des atlas cartographiques représentant l'ensemble de l'activité de chaque département sont consultables au sein des Comités Départementaux des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CDPMEM) bretons.

